



université
PARIS-SACLAY



Séminaires *Nouveaux champs d'étude en droit du patrimoine culturel*

organisés par

l'Institut des sciences sociales du politique
(CNRS – ENS Cachan – Université Paris-Ouest)

et avec le soutien de la

Société internationale pour le droit du patrimoine culturel et le droit de l'art

au Musée du Quai Branly

Jeudi 14 décembre de 17h30 à 19h30



Plus d'informations sur <http://dpc.hypotheses.org>

Anne-Thida Norodom, professeur de droit public à l'université Paris V
La notion de patrimoine culturel numérique

Emilie Terrier, doctorante Institut des Sciences sociales du Politique,
Données culturelles et enjeux de propriété intellectuelle

Marie Puren, Ingénieure de recherches, INRIA
Faciliter l'accès des chercheurs à l'accès aux informations patrimoniales : la Charte de réutilisation des données